

# Les ancêtres du général Dufour

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **21 (1907)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745074>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

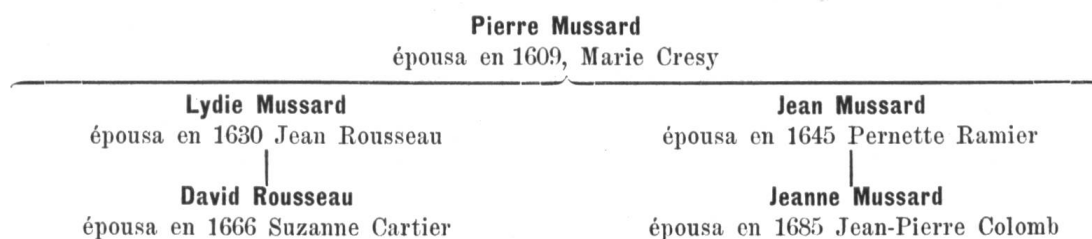
## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les ancêtres du général Dufour.

En considérant l'arbre ascendant du général Dufour, que le regretté Dr Weydmann a publié dans les *Archives héraldiques suisses*, année 1902, pages 119 et suivantes, j'avais remarqué que le père et la mère du général se trouvaient tous deux, par les Mussard, parents de Jean-Jacques Rousseau.

Je voulus me rendre un compte exact de cette double parenté. Du côté maternel, elle est au 10<sup>e</sup> degré. Une des trisaïeules du général, Jeanne Mussard, femme de Jean-Pierre Colomb, était la cousine germaine de David Rousseau, le grand-père de Jean-Jacques.



Mais du côté paternel, je vis bientôt que la parenté avec Rousseau ne soutenait pas l'examen. Françoise Mussard en effet, qui se maria avec André Caillatte le 25 juin 1637, étant née le 12 janvier 1619, aurait eu plus de cent ans, le jour du mariage de sa fille, Jeanne-Pernette Caillatte, le 25 mars 1720! Il était clair que le tableau dressé par M. Weydmann, demandait à être corrigé sur ce point.

Le fait est que Jeanne-Pernette Caillatte, qui se maria le 25 mars 1720 avec Bernard Dufour, était fille, non pas d'André Caillatte, mari de Françoise Mussard (*Notices généalogiques* de Galiffe, tome II, seconde édition, page 853) mais d'un autre André Caillatte, mari de Lucrece Dunant (mêmes *Notices*, tome III, page 192). Sur l'arbre généalogique donné plus loin, on peut voir quels ancêtres le général avait de ce côté.

On y remarquera une ancienne famille syndicale, les Montyon, et surtout les Versonnex, dont J.-A. Galiffe a dit (*Notices généalogiques*, I, 48) qu'entre toutes les familles qui s'éloignèrent de Genève à l'époque de la Réformation, il n'en est aucune que les Genevois doivent regretter davantage. La munificence de l'ancien syndic François de Versonnex, a permis en 1429 l'érection de la grande Ecole<sup>1</sup> à laquelle le nom de Versonnex est resté attaché. Cette école « a duré un siècle, et vraiment on peut dire qu'elle a jeté les bases de la culture genevoise »<sup>2</sup>.

En somme, c'est de l'union de familles autochtones avec des réfugiés de diverses contrées, que le général Dufour est issu. Son arbre ascendant montre

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Institut genevois*, tome XII, article de M. Vuy. Cf. *Registres du Conseil de Genève*, tome premier. Genève, 1900, page 94.

<sup>2</sup> Borgeaud. *L'Académie de Calvin*, page 14.

trois familles italiennes: les Caillatte<sup>3</sup>, de Chioggia près Venise; les Patron<sup>4</sup>, de Milan; les Sartoris,<sup>5</sup> de Chieri en Piémont; et un assez grand nombre de familles françaises: les Tripeloury<sup>6</sup>, du Dauphiné; les De la Botière<sup>7</sup>, de Cluny; les Cresp<sup>8</sup>, de Grasse en Provence; les Mussard<sup>9</sup>, de Châteaudun, réfugiés à Genève au 16<sup>me</sup> siècle; — les De la Feuille<sup>10</sup>, venus de Sedan au milieu du 17<sup>me</sup>; — enfin deux familles dont l'arrivée date des temps qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, les Sagnier et les Valentin. Des recherches plus approfondies permettraient sans doute d'ajouter encore quelques noms à cette liste.

Quant aux familles autochtones, j'ai pu ajouter deux noms: les Bourguignon, de Commugny, et les Chuit, de Veigy, à ceux que le Dr Weydmann avait indiqués dans son tableau. Voir la *Revue historique vaudoise*, année 1906, page 284, et la *Revue savoisienne*, même année, page 206. *Eugène Ritter.*

<sup>3</sup> Galiffe. *Le Refuge italien*, page 146.

<sup>4</sup> et <sup>5</sup> Galiffe. *Notices généalogiques*, tome III.

<sup>6</sup> Covelle. *Le Livre des bourgeois*, page 216.

<sup>7</sup> *Ibidem*, page 251.

<sup>8</sup> *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français*, année 1897, pages 84 et suivantes.

<sup>9</sup> Galiffe. *Notices généalogiques*, tome II.

<sup>10</sup> Covelle. *Le Livre des bourgeois*, page 374.

